

## Plan Local d'Urbanisme : en juin et juillet tous en balade pour (re)découvrir la Métropole

Toute l'année, de nombreuses occasions de participer à la concertation du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole (PLU) sont proposées aux acteurs et aux habitants. En juin et juillet 2017, la Métropole propose de (re)découvrir le territoire, discuter des règles d'urbanisme et des projets d'aménagement du futur PLU.

Les balades métropolitaines ont vocation à aborder les thématiques du logement, des déplacements, de l'économie, de l'environnement et du cadre de vie. Elles sont l'occasion de porter un regard architectural, urbain, paysager, sur le développement et l'aménagement durables des communes, guidés par des architectes, urbanistes, écologues... La participation est gratuite et l'inscription se fait sur le site [www.plu-metropole-rouen-normandie.fr](http://www.plu-metropole-rouen-normandie.fr)



### Le programme des balades de juin et juillet

« D'un quartier à l'autre #1 »

Mercredi 7 juin à SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY, de 17h à 19h

« Au cœur du pôle de vie »

Mardi 13 juin à DUCLAIR, de 17h à 19h

« Vue du ciel »

Mercredi 14 juin à BELBEUF, de 17h à 19h

« Sur le chemin... de fer »

Lundi 19 juin à SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, de 17h à 19h

« Quartier du futur, entre fleuve et nature »

Mardi 20 juin à ROUEN – Quartier Flaubert, de 17h à 19h

« Sans attendre la gare »

Samedi 24 juin à ROUEN – Quartier Saint-Sever, de 10h à midi

« D'un quartier à l'autre #2 »

Lundi 26 juin à MONT-SAINT-AIGNAN, de 17h à 19h

« Couture urbaine, des liens à tisser »

Mardi 27 juin à ROUEN, de 17h à 19h

« Cohabiter avec la biodiversité »

Jeudi 29 juin à JUMIÈGES, de 17h à 19h

« À la redécouverte d'un patrimoine méconnu »

Samedi 1<sup>er</sup> juillet à ORIVAL, de 15h à 17h30

« Plus de nature en ville »

Mardi 4 juillet à SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN, de 17h à 19h

« Patrimoine protégé, village sublimé! »

Samedi 8 juillet à FRENEUSE, de 15h à 17h30

En octobre dernier, la Métropole Rouen Normandie, compétente dans le domaine depuis janvier 2015, a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) commun à ses 71 communes. Ce nouveau document de planification de l'aménagement du territoire s'écrit désormais à l'échelle métropolitaine. En concertation avec l'ensemble de ses habitants, il porte les perspectives d'avenir du territoire pour les dix prochaines années.

Le PLU fixe les règles d'utilisation des sols et de construction à partir desquelles les maires délivrent les autorisations de travaux comme les permis de construire et d'aménager pour lesquelles ils conservent la compétence. Une fois approuvé, le PLU métropolitain remplacera les PLU actuels des 71 communes.